

REGLEMENT DE LA CRAPABOUE

↳ Article 1 : Parcours

L'Association « les Pieds Dans La Boue » organise le 1^{er} week-end de Juillet, un parcours à pieds avec des obstacles exclusivement réservée aux enfants de 6 à 14 ans, sur la commune de Cusset, sur le site de Turgis.

2 parcours (ouverts au sport adapté) :

- 6/9 ans - 18 obstacles - 1km
- 10/14 ans - 30 obstacles - 2km

L'échauffement mené par un professionnel est obligatoire avant le départ de la course, afin d'éviter d'éventuels incidents corporels sur le parcours (entorse...)

La course ne sera pas chronométrée.

Les déguisements sont autorisés dans la limite où ils sont adaptés à la course. Le déguisement ne devra pas gêner le participant pendant les épreuves.

Tenue sportive conseillée.

Le port de gants en tissus (type gants de vélos/gants utilisés pour les travaux est conseillé), car plusieurs obstacles nécessitent la force des mains.

↳ Article 2 : Vagues

Chaque enfant partira dans une vague qui sera composée de 40 enfants environ.

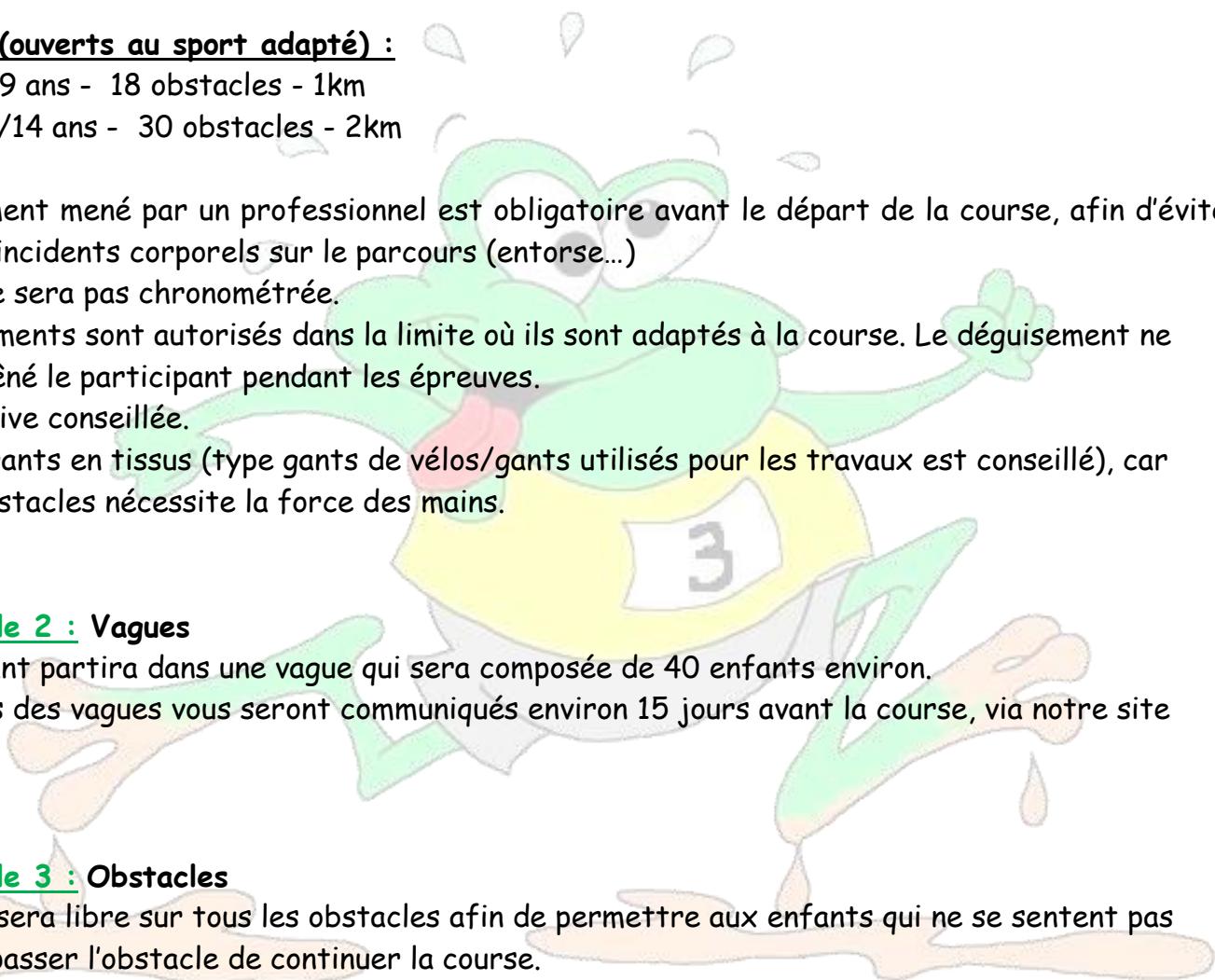
Les horaires des vagues vous seront communiqués environ 15 jours avant la course, via notre site Internet.

↳ Article 3 : Obstacles

Un passage sera libre sur tous les obstacles afin de permettre aux enfants qui ne se sentent pas capable de passer l'obstacle de continuer la course.

↳ Article 4 : Danger

Si un membre de l'organisation de la Crapaboue estime qu'un enfant met sa santé en danger en continuant, celui-ci sera mis hors course.



↳ **Article 5 : Signalisation**

Le parcours sera fléché par de la rubalise et/ou des filets et/ou des barrières. Des points de vue seront accessibles aux publics. Le public ne sera pas autorisé à traverser ou pénétrer sur le parcours, si toutefois il le fait, il engage sa propre responsabilité en cas d'incident

↳ **Article 6 : Equipe**

Les enfants participants à la course peuvent former des équipes. (A partir de 2 enfants)
Les enfants sont encouragés à donner un nom à leur équipe.
Les équipes doivent impérativement être complètes lors de l'inscription.

↳ **Article 7 : Dossard**

La participation à l'épreuve est soumise au port d'un dossard spécifique qui sera fixé sur le devant du coureur.
Les dossards sont à retirer le jour de la course au stand Crapa'dossard.

↳ **Article 8: Hygiène**

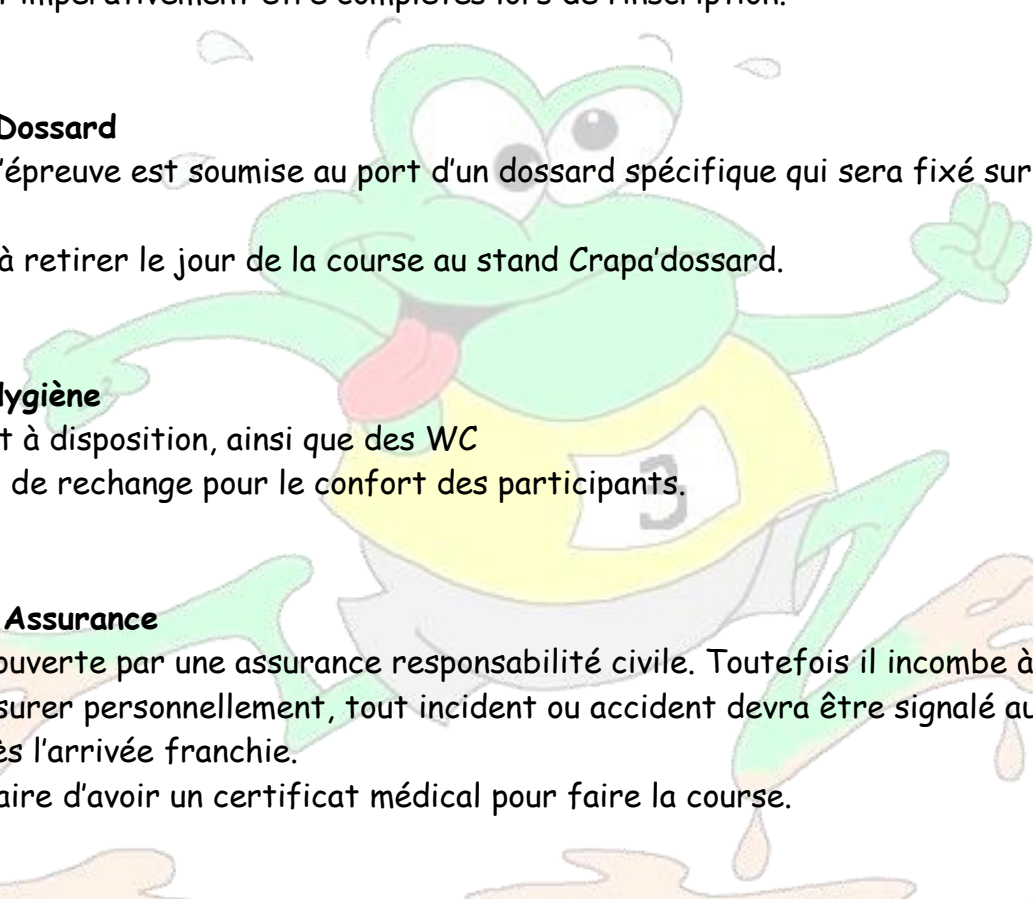
Des douches seront à disposition, ainsi que des WC
Prévoir vêtements de rechange pour le confort des participants.

↳ **Article 9 : Assurance**

L'association est couverte par une assurance responsabilité civile. Toutefois il incombe à chaque participant de s'assurer personnellement, tout incident ou accident devra être signalé au responsable de l'organisation dès l'arrivée franchise.
Il n'est pas nécessaire d'avoir un certificat médical pour faire la course.

↳ **Article 10 : Vols/Effractions**

L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'affaires personnelles sous les stands prévu pour les vestiaires.



↳ **Article 11 : Restauration**

Une buvette, des Food Trucks, et un espace pique-nique seront sur place.

↳ **Article 12 : Parking**

Un parking obligatoire sera à disposition de tous les participants et les accompagnateurs.

↳ **Article 13 : Animaux**

Les chiens ne sont pas autorisés sur le site.

↳ **Article 14 : Conditions météorologiques**

L'association se réserve le droit d'annuler la course ou un obstacle si elle estime que les conditions météorologiques peuvent atteindre à l'intégrité physique des participants et ce sans contrepartie financière.

↳ **Article 15 : Droit à l'image :**

Le présent règlement autorise le droit à l'image de l'enfant. (Prise de photos le jour de la course et diffusion sur réseau sociaux dans le groupe : « La Crapaboue » + supports vidéos diverses+ runinpics.com

↳ **Article 17 : Règlement**

La participation à l'épreuve implique l'adhésion au présent règlement.

